

MAIRIE DU 2^e SECTEUR

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

DU 27 AVRIL 2026

La séance du conseil des 2^e et 3^e arrondissements du lundi 27 avril 2026 est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Monsieur Anthony KREHMEIER, maire des 2^e et 3^e arrondissements.

M. le Maire.- Bonjour, veuillez m'excuser pour le retard. Bienvenue dans ce conseil d'arrondissements qui sera très court, mais on aura le temps d'en faire des plus longs. Donc, chers collègues, je déclare la séance du conseil d'arrondissements ouverte et je demande à Monsieur LÉVONIAN, secrétaire de séance, de procéder à l'appel.
(M. PETITJEAN-LÉVONIAN procède à l'appel.)

M. le Maire.- Merci beaucoup, Monsieur LÉVONIAN. Il y a donc 25 présents, le quorum est donc atteint. Le conseil d'arrondissements peut valablement délibérer.

Approbation du compte-rendu du conseil d'arrondissements du 5 avril 2026 : Élection du Maire d'Arrondissements et des adjoints

M. le Maire.- Je sou mets à votre approbation le compte-rendu du conseil d'arrondissements du 5 avril 2026. Est-ce que tout le monde est d'accord? Merci, ce rapport est donc adopté.

M. ABDALLAH SALIM.- Non, attendez. J'ai une opposition, excusez-moi.

M. le Maire.- Ah pardon.

M. ABDALLAH SALIM.- Bonjour à tous et à toutes, on souhaitait amender le procès-verbal puisqu'on souhaitait noter qu'il y a une absence de transmission du règlement intérieur. Règlement intérieur qui a été transmis aux élus effectivement aujourd'hui.

Également le fait qu'aujourd'hui, on n'a pas de réponse sur les retransmissions, que ce soit captation en vidéo ou audio, donc qui n'ont également pas été mises en ligne. On souhaite également avoir des réponses sur ce sujet et également des possibilités d'inscription pour le public au conseil d'arrondissements, puisqu'on nous a parlé lors du premier conseil de la possibilité de s'inscrire au conseil d'arrondissements et qu'aujourd'hui, à l'heure où on vous parle, on ne connaît pas les modalités.

Donc on souhaitait surtout pointer l'absence de transmission du règlement intérieur aux élus, notamment aux élus d'opposition, qui ne permet pas d'exercer librement leur mandat.

M. le Maire.- Ça va aller, ça va aller.

M. ABDALLAH SALIM.- Non, mais c'est quand même important.

M. le Maire.- Allez, je vais vous répondre, merci.

M. ABDALLAH SALIM.- Je vous en prie.

M. le Maire.- Concernant le règlement intérieur, je crois que mon Directeur Général des Services vous l'a transmis. Concernant les captations vidéo, vous savez, c'est un débat notamment dans la mairie de secteur. Équiper la salle pour produire des vidéos des interventions des uns et des autres, c'est un investissement massif, c'est quand même quelque chose qui coûte énormément d'argent et donc nous avons fait le choix pour l'instant de ne pas le faire. Nous considérons qu'il y a d'autres priorités dans ce secteur. Les vidéos, certes, permettent de mettre... enfin, d'exposer en tout cas nos débats au public. Le public peut toujours filmer vos interventions si vous le souhaitez. Ensuite, si c'est pour que l'argent de la mairie serve, si vous voulez, à capter des vidéos pour que les uns et les autres fassent des concours de live comme ça se passe au Conseil municipal, moi je n'y suis pas forcément favorable parce que je considère que l'argent du contribuable n'est pas là pour mettre en avant...

M. ABDALLAH SALIM.- Est-ce que ce sera soumis à débat ?

M. le Maire.- Non, en tout cas, c'est un choix qui est le mien, merci. Mais donc, pour l'instant, nous avons décidé et nous continuons à décider qu'il en est ainsi. Si un jour nous avons les moyens en tout cas d'équiper... On a changé les micros, alors ce n'est pas vraiment le problème... et puis on ne va pas faire deux heures sur le règlement intérieur.

Mme HARTPENCE.- Non c'est pour comprendre les modalités de fonctionnement. Donc ça va être inscrit dans le nouveau règlement intérieur qu'il n'y a pas de retransmission ?

M. le Maire.- Oui, si vous voulez.

Mme HARTPENCE.- C'est important, comme ça on...

M. le Maire.- Oui c'est très important. Mais vous attendez que je vous donne la parole et après vous parlez. Ici on n'est pas dans une assemblée générale, on attend, on discute, et après je réponds tranquillement et ça va bien se passer. Donc on n'a pas souhaité encore équiper cette salle, on est en train de changer de micro, on est une petite mairie avec peu de moyens. Vous avez vous-mêmes pendant la campagne dressé les priorités que nous avons face au mandat et si j'ai 100 000 euros, je préfère les donner aux habitants plutôt que ça serve aux uns et aux autres à faire un concours de live sur Facebook, vous comme nous, comme Madame BERMEJO, enfin c'est la même chose. Donc si dans le public, il y a des gens qui souhaitent vous filmer pour vous montrer pour que vos amis vous likent sur Facebook, c'est leur choix. Mais moi en tout cas, je ne le mettrai pas encore, le jour où ça sera une mairie qui aura de l'argent à revendre, écoutez, on le fera. Pour l'instant, ça ne nous a pas semblé une priorité de ce mandat.

M. ABDALLAH SALIM.- Merci pour vos réponses.

M. le Maire.- Merci à vous, Monsieur ABDALLAH SALIM. Donc ce conseil d'arrondissements, il sera bref, efficace, je l'espère. Il y a deux priorités à l'ordre du jour, donc les conseils d'administration de nos écoles et les subventions dans le cadre du dispositif des Vacances pour tous. Donc je voudrais en introduction adresser mes félicitations à nos adjoints au maire de Marseille ainsi qu'à nos conseillères municipales pour leur nouvelle délégation : Clara JABOULAY, adjointe à la vie culturelle, à la création artistique et à la nuit marseillaise, Nasséra BENMARNIA, adjointe au bâti scolaire. Elle a beaucoup de travail, Madame BENMARNIA, dans ce secteur. Au plan école, à la construction et à la rénovation des écoles, Emilia SINSOILLIEZ, déléguée à l'accueil des nouveaux Marseillais, Laure ROVERA, déléguée à la commission communale de sécurité et au péril. Elle est où, Laure? Elle est ici, je sais que vous serez à la hauteur et que vous mènerez avec brio les missions qui sont les vôtres.

J'en profite également pour annoncer les délégations au sein de notre conseil d'arrondissements. Donc Emilia SINSOILLIEZ, qui est première adjointe, s'occupera de la culture, de la solidarité et de la santé, Maurice ATTIA, vie associative, mémoire des anciens combattants, Anne PFISTER, bâti scolaire, lecture, cité éducative, Gérard AZIBI, sport, seniors, animation, Soraya LARGUEM, développement du lien social, politique familiale, Thomas LAFFARE, environnement, parc, jardin, transition écologique, Chaela MEDJOU, accès aux droits, égalité des chances, lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, Hamza AFTIS, cadre de vie, Lila CHASSAGNE,

rue aux enfants, éducation jeunesse, Aurélien LÉVONIAN, commerce, politique de la ville, centres sociaux, Laure ROVERA, fêtes de quartier, Jean-Marie ANGELI, engagement bénévole et citoyen, Éric LHARDIT, finances, sport, attractivité économique, emploi, et insertion et formation (Monsieur LHARDIT, vous allez avoir beaucoup de travail), Eva CHEVALIER, économie sociale et solidaire, mémoire populaire et condition animale, Jean NOUGAREDE, état civil et nouveaux arrivants, Zacharie ASPINAS, démocratie permanente et Cigdem KARA, vie étudiante. Félicitations à toutes et tous. Et maintenant, place à l'action.

Justement, pour parler d'action, le 8 avril dernier, nous avons inauguré l'aire de jeux de Saint-Mauront. Ce n'est pas un équipement comme les autres, puisque c'est le tout premier projet réalisé dans le cadre du budget participatif de la Ville de Marseille, consacré à la création d'aires de jeux pour toutes et tous dans les 2^e et 3^e arrondissements, un projet dessiné par les habitants et pour les habitants. C'est ça la force de la démocratie participative et ce n'est qu'un début.

Les projets avancent et prendront vie dans les mois qui arrivent : le jardin de la maternité d'abord, où mon directeur général des services m'annonce que les travaux sont terminés, s'il y a des habitants de la Belle-de-Mai dans la salle. Et donc nous allons pouvoir inaugurer très prochainement le 24 juin. Ce nouvel espace est plus qu'un jardin, il y aura deux caniparcs, des espaces sportifs, des terrains de boules, un lieu de vie, de rencontre, de respiration pour le quartier, et je tiens d'ailleurs à saluer le travail de Nasséra BERNMARNIA pendant son précédent mandat sur les parcs et jardins, puisque quand nous voyons la différence aujourd'hui, nous avons tous nos équipements qui ont été rénovés pendant le précédent mandat, et ça prouve aussi l'intérêt de cette majorité pour ce secteur.

Nous avançons aussi sur le Café des Femmes, cher à ma première adjointe, Emilia SINSOILLIEZ, implanté au sein de notre futur centre d'animation de la rue du Jet d'eau, un quartier que les uns et les autres connaissaient bien, qui est en proie à beaucoup de difficultés. Donc il y avait là-bas un bâtiment qui devait être vendu à des marchands de sommeil. Nous l'avons préempté pour y installer un Café des femmes pour améliorer le quotidien dans cette rue qui est une rue compliquée et vous le savez très bien.

Nous avançons aussi sur le plateau sportif de Fonscolombes : les travaux sont lancés, l'équipement sera livré avant la fin d'année. Nous programmons là-bas une rénovation complète, un espace multisports hand basket, un espace de bien-être avec musculation, crossfit et

module multiactivités. Et au fond, c'est aussi ça le rôle d'une mairie de secteur : améliorer le quotidien et créer des espaces de vie et transformer le territoire.

Dernier point, nous aurons le plaisir d'accueillir du 13 au 17 mai prochain l'exposition temporaire Gaza, *Stories of Hope and Resilience* (excusez-moi pour mon anglais).

Présentée dans un camion itinérant, cette exposition réunit des œuvres de l'artiste palestinien Ahmed MUHANNA et offre un témoignage poignant du quotidien à Gaza, tout en sensibilisant le public à la crise humanitaire qui touche 2,3 millions de personnes là-bas. Cette campagne lancée par le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies en collaboration avec l'Union européenne poursuivra ensuite sa tournée à Strasbourg, Paris, Barcelone, New York, Genève, et donc nous sommes très fiers de les accueillir chez nous.

Enfin, pour finir, je prends acte de la constitution du groupe La France Insoumise dont j'ai été informé par le courrier du 17 avril. Si vous en êtes d'accord, je vous propose maintenant de passer à l'examen des rapports.

RAPPORTS

Rapport n° 26 /002/2S

OBJET : Conseils d'Administration des écoles -
Désignation des membres

Rapporteur : Mme PFISTER

M. le Maire.- Allez, on commence. Rapport numéro 2, Madame PFISTER, on recommence.

Mme PFISTER.- Bonjour à toutes et à tous. Ce rapport, qui établit le tableau de répartition des élus du secteur dans les différents conseils d'école, vise à structurer notre présence et notre action au sein des établissements scolaires de notre secteur. Cette désignation nominative assure un interlocuteur identifié et de proximité pour les directeurs, les enseignants et les parents d'élèves, garantissant un suivi cohérent et attentif de chaque école tout au long de notre mandat. Je vous demande d'approuver ce rapport.

M. le Maire.- Merci beaucoup Madame Pfister. Est-ce que quelqu'un a des observations? Madame HARTPENCE?

Mme HARTPENCE.- HARTPENCE.

M. le Maire.- HARTPENCE. Je n'ai pas l'habitude des noms à consonance anglo-saxonne.

Mme HARTPENCE.- Ce n'est pas grave, il n'y a pas de problème. Avant de procéder au vote, nous voulions d'abord rappeler le rôle crucial du conseil d'école et de l'élu qui y siège. C'est le lieu où se retrouve

l'ensemble de la communauté éducative, les enseignants, les parents et le directeur. Pour l' élu et pour nous, il ne s'agit pas d'une simple formalité administrative, mais d'un mandat de confiance, comme vous l'avez dit, celui d'assurer le relais entre cette communauté et la mairie, y compris sur les sujets qui dérangent. Ça veut dire demander des informations sur l'amiante, le taux d'encadrement, la cantine ou la sécurité. Ce n'est pas aux parents d'alerter seuls, au risque d'être stigmatisés lorsqu'ils ne font que défendre les conditions d'apprentissage dignes pour leurs enfants. Ce rôle est d'autant plus essentiel que la situation de nos écoles reste profondément fragile. Les exemples ne manquent pas dans notre secteur : des écoles trop chaudes l'été, trop froides l'hiver, comme à l'école Simone de Beauvoir avec les problèmes de chauffage, des bâtiments concernés par l'amiante comme à l'école Fonscolombes, des murs qui s'effondrent, comme à l'école Révolution. Et cela malgré les plans nationaux, Marseille en Grand pour ne pas le citer, dont la Cour des comptes a pointé les limites et que notre enquête populaire, Marseille en Vrai, est venue compléter.

Enfin, à cela s'ajoute un contexte national alarmant. Début 2026, la nouvelle carte scolaire annonce à Marseille 38 fermetures de classes et 25 suppressions de dédoublement. Dans notre secteur, pour rappel, le bilan est accablant, 5 fermetures de classes et 9 retraits de dédoublement CP-CE1. Derrière ces chiffres, ce sont des réalités concrètes des classes plus chargées, des enseignants en difficulté et des conditions d'apprentissage qui se dégradent.

Face à cette situation, nous tenons d'abord à saluer la mobilisation de la communauté éducative et des syndicats qui continuent d'informer les habitants et de défendre l'école publique et nous posons ensuite une question simple à nos élus de la majorité. Avez-vous interpellé le maire, le DASEN, le préfet sur ces suppressions ? Ces décisions ne tombent pas du ciel, mais résultent d'un budget d'austérité nationale que le Parti socialiste n'a pas voulu censurer, mais qui a un impact ici dans nos écoles et sur nos enfants. Et le quasi-silence de l'exécutif municipal est aussi une réponse.

Nous demandons donc à la majorité municipale de prendre position clairement et publiquement avec, je termine, un soutien affirmé aux mobilisations en cours, particulièrement dans le contexte répressif actuel, un soutien concret aux équipes éducatives face aux conséquences de la nouvelle carte scolaire à la rentrée et un travail réel, désolé, avec la communauté éducative sur la sectorisation géographique, condition clé de l'égalité entre les élèves. Les enfants du 2^e et du

3^e arrondissements méritent que l'on se batte pour eux, pour leurs écoles, leurs enseignants et des conditions d'apprentissage dignes. Je vous remercie.

M. le Maire. - Merci beaucoup, Madame HARTPENCE. Je comprends maintenant pourquoi vous vouliez qu'on filme les débats. C'est une expression, une expression qui est très politique, une expression qui... Je peux répondre, je vous ai écouté religieusement.

Mme HARTPENCE. - Non parce que vous..

M. le Maire. - Comment ça, non? Non, je n'ai pas parlé encore. Je ne vous ai pas répondu, laissez-moi déjà vous répondre et vous ne savez pas ce que je vais répondre. Il va falloir qu'on apprenne à travailler, à vivre ensemble. Et vous n'allez pas tout dépeindre en noir non plus. Donc, quand j'écoute votre description de ce qui se passait dans les écoles du 2-3, je me demande comment, à l'entre-deux-tours des élections municipales, vous avez voulu venir avec nous. Si on était, si notre bilan était si mauvais que ce que vous avez fait aujourd'hui, je me pose cette question. Je vais vous répondre Madame HARTPENCE.

Mme HARTPENCE. - Je parlais de la carte scolaire. Je suis désolée, je suis obligée de vous couper parce que vous interprétez, je parlais du bilan de la carte scolaire.

M. le Maire. - Je vais vous répondre. Merci beaucoup Madame HARTPENCE. Ici ce n'est pas un cirque, ce n'est pas l'Assemblée nationale, les enfants qui souffrent, qui sont en souffrance, on ne doit pas, absolument pas, se servir de ça pour essayer de faire de la politique en mélangeant tout, le national, le Parti Socialiste... Ici ce n'est pas ça. Ici on est là pour travailler pour les gens du secteur, on n'est pas là pour travailler ni pour un parti politique ni pour la mission nationale d'un dirigeant. Si vous êtes venus pour ça, vous vous êtes trompés d'endroit. Ici, on est là pour travailler, pour étudier des rapports, pour regarder ce qui se fait. Et non, on ne va pas faire un débat tous les deux, Madame. Et d'ailleurs, dans le règlement intérieur, on va mettre un temps de parole, puisque ça commence comme ça, tout le monde sera bien au clair et on arrêtera... Ici ce n'est pas un cirque, on ne fait pas de la politique, on peut poser des questions, on pose des questions, ça se passe bien. On n'a pas tout réussi dans ce mandat. Vous parlez des problématiques dans les écoles. Bien évidemment, il y a beaucoup de problématiques dans les écoles qui sont encore là. On ne va pas rattraper 25 ans d'incurie, même 50, en un mandat et Madame BENMARNIA est bien placée, et Madame PFISTER sont bien placées pour répondre à tout ça. Ensuite, essayer de tout dépeindre en noir pour expliquer qu'ici il n'y a pas de démocratie, qu'on ne s'occupe pas

des enfants et qu'on est complices de la préfecture qui supprime des postes parce que vous comprenez le Parti Socialiste ou je ne sais pas quoi... Ici il n'y a pas de représentant de parti. Ici, il n'y a que des Marseillais, il n'y a que des Marseillais. Madame HARTPENCE, écoutez-moi. Je sais que c'est dur, mais écoutez-moi. Il n'y a que des Marseillais qui ont envie de se battre pour leur ville. On est tous Marseillais ici, on est tous nés dans cette ville et on se bat tous pour cette ville. Ici ce n'est pas un terrain de jeu pour les ambitions politiques des uns et des autres. Est-ce que sur ça on peut être d'accord? Parce que ça, vous l'avez fait dans le 4-5, vous l'avez fait partout en fait, mais vous ne le ferez pas ici.

Mme HARTPENCE.- Juste pour éviter tout malentendu : le bilan accablant de la carte scolaire.

M. le Maire.- Oui, j'ai bien entendu. Je faisais référence à la première partie de votre intervention sur les conseils d'écoles. Si vous voulez, je vous ai écoutée, je faisais référence à ça, les murs qui tombent, les écoles qui s'effondrent, enfin tout ça.

Mme HARTPENCE.- Ça s'est passé.

M. le Maire.- Ce n'est pas ce qui s'est passé, une école qui tombe en fait, vous ne pouvez pas raconter ça. Vous avez raconté ça pendant toute la campagne, vous avez vu où ça vous a menée, Madame HARTPENCE. Donc s'il vous plaît, ne racontez pas que les murs des écoles tombent. Il y a un muret de la cour extérieure qui est tombé un week-end, parce qu'il y avait de l'eau. Non, le mur d'une école si vous voulez, le mur d'une école tombe sur les enfants. Donc ce n'est pas la même chose. S'il vous plaît, vous me laissez répondre. Donc vous avez déjà assez instrumentalisé, vous avez, s'il vous plaît, vous laissez répondre, vous avez déjà assez instrumentalisé la situation difficile de cette école, liée à la structure de cette école, liée aux points de deal et vous en avez fait un argument électoral. Donc si vous voulez, on peut éviter... parce qu'il y a des enfants quand même qui essaient d'étudier là-bas. Donc si on peut éviter de les instrumentaliser à tous les conseils d'arrondissements, ça serait bien.

Pour ce qui concerne ce rapport, est-ce que quelqu'un a d'autres questions ou d'autres interventions ? Madame BENMARNIA ? Bon courage.

Mme BENMARNIA.- Je voulais, juste pour apaiser le débat, dire que quand même, la volonté du Printemps Marseillais depuis 2020, après le rapport accablant qui avait fait la une de Libération sur la «honte de la République» à Marseille, depuis 2020, l'équipe travaille d'arrache-pied à remettre au niveau le patrimoine municipal des écoles marseillaises et travaille d'arrache-pied à remettre de

l'équité sur la qualité de l'enseignement avec le rectorat, sur la qualité de l'accueil par plus de personnel et de formation, et travaille aussi d'arrache-pied à rétablir une carte scolaire plus juste. La preuve étant, sur l'école Ruffi, nous avons rétabli de l'équité quand il avait été prévu de mettre des nouveaux arrivants dans la nouvelle école et laisser les anciens habitants du 3^e dans de l'Algeco.

Donc là-dessus, je ne crois pas qu'on ait besoin d'intervention, il faut juste laisser du temps au temps. 25 ans d'oubli des petits Marseillais et d'un traitement inéquitable des petits Marseillais ne peuvent pas être rétablis sur un mandat. Mes collègues Pierre HUGUET et Pierre-Marie GANOZZI ont travaillé d'arrache-pied, le maire de Marseille est allé chercher les budgets nécessaires en interpellant au plus haut niveau jusqu'au Président de la République. C'est la seule ville de France qui a obtenu l'aide de l'État, ça n'a jamais été fait. Donc aujourd'hui, simplement, laissez-nous travailler avec sérénité, laissez-nous regarder ces histoires de carte scolaire. Ma collègue Pascaline LECORCHÉ y travaille d'arrache-pied depuis qu'elle a été nommée dans ses fonctions. Je fais la même chose sur ce qui est du bâti scolaire, les sujets d'amiante, de murs qui sont fissurés, etc. Mais rien ne sert de précipiter, rien ne sert de prendre en otage des habitants. Il est question de laisser les gens travailler, l'administration terminer sa réorganisation et pouvoir avancer école après école. Personne n'a la volonté de laisser les enfants travailler dans des conditions indignes. On n'est plus sous l'ère GAUDIN, mais après, il faut du temps.

M. le Maire. - Merci beaucoup Madame BENMARNIA. Est-ce que quelqu'un a d'autres interventions ?

Mme SINISOILLIEZ. - Moi, j'ai juste, je suis professeur des écoles depuis 25 ans sur l'avenue de Bellevue, donc je parle ici en tant que professeur des écoles. La Ville de Marseille n'a jamais été aussi présente dans les écoles depuis 2020. Ça, c'est un fait, je le vis puisque je suis encore professeure des écoles dans ce deuxième mandat à Saint-Mauront.

M. le Maire. - Merci Madame SINISOILLIEZ de donner votre expérience concrète du terrain et loin du débat politique en tout cas. Est-ce que quelqu'un a d'autres interventions ? Merci. Je vais soumettre le rapport. Qui s'abstient ? Qui vote ? Donc LFI, Front National s'abstiennent. OK. Qui vote contre ? Personne. Donc rapport adopté, merci.

Le rapport n° 26 /002/2S est adopté à l'unanimité.

Rapport n° 26 /003/2S

RCM n° 2026-566-DGAPM-DJ

OBJET : Approbation de subventions et conventions dans le cadre du dispositif Vacances pour Tous

Rapporteur : Mme LARGUEM

M. le Maire.- Rapport numéro 3, Madame LARGUEM.

Mme LARGUEM.- Merci Monsieur le Maire. Aujourd'hui, ce rapport a pour objet la pérennisation du dispositif Vacances pour Tous de la Ville de Marseille pour l'exercice 2026. Il nous est demandé d'approuver l'attribution de subventions et les conventions afférentes dans le cadre du dispositif Vacances pour tous. Dans ce rapport, on nous demande d'attribuer 3 500 euros à une association qui œuvre, et je vous en parlerai, si vous le permettez, Monsieur le Maire, juste après, pour une attribution de 3 500 euros à cette association Familles en Action qui est située sur le 3^e et qui intervient auprès de 230 mineurs sur le secteur. C'est une association d'éducation populaire qui a pour but de proposer une alternative aux jeunes en errance dans la rue, prévenir la délinquance et accompagner le public à devenir acteur de leur vie. Ils travaillent en partenariat avec la mairie depuis leur création. Ils font du très bon, très bon, très bon travail sur le secteur. Pour les connaître, pour avoir fait beaucoup de choses avec eux et autant avec la mairie, ils interviennent sur ce secteur et bien évidemment pour nous, on votera favorablement pour ce rapport, pour qu'on puisse leur attribuer 3 500 euros de subventions qui serviront aux jeunes de nos quartiers et notamment sur le 3^e arrondissement et le 2^e arrondissement.

M. le Maire.- Merci beaucoup Madame LARGUEM. Est-ce que quelqu'un a des observations? Pas d'observation. Merci beaucoup Madame LARGUEM pour ce dossier. Je voudrais aussi saluer le travail formidable de Dimitri et de ses équipes et de Familles en action, les équipes de Familles en action. Il y a beaucoup de jeunes qui font ce travail dans un quartier difficile, c'est sûrement une des dernières structures qui tient encore sur ce terrain-là. Nous les accompagnons du mieux que nous pouvons. Mais c'est un travail qui est difficile en tout cas et je sais que Soraya et Chaela aussi, vous avez beaucoup travaillé avec Dimitri, vous connaissez parfaitement ces difficultés-là et Dimitri et ses équipes font partie de ces héros de la République, en tout cas de ces héros du quotidien qui donnent leur vie pour essayer d'améliorer celle des autres et moi je veux les saluer aujourd'hui et

aussi notamment ce dispositif de Vacances pour Tous qui est un dispositif important.

On ne peut pas reprocher à une jeunesse de tomber dans le trafic si on ne leur offre pas d'alternatives aussi. Il suffit qu'un enfant ne soit pas pris en charge et, en juin, c'est un bon élève, en septembre c'est un dealer. D'ailleurs c'est pour ça que nous ouvrons les centres sociaux l'été, c'est pour ça que nous mettons en place des dispositifs de Vacances pour Tous, pour essayer en tout cas d'offrir une alternative à ces jeunes, en tout cas pour pallier un moment où il n'y a pas école. Donc moi je voudrais féliciter tous les acteurs de terrain, je sais qu'il y en a beaucoup moins autour de cette table et j'en suis fier. Vous avez tenu pendant des années le terrain et vous le tiendrez encore, et Dimitri, qui est encore lui de l'autre côté, continue de le tenir avec Julie et avec toutes ses équipes, et donc je voudrais le saluer, lui et tous les héros du quotidien que nous avons dans ces 2^e et 3^e arrondissements. Parce que si Marseille tient, si la ville reste encore unie, c'est aussi parce qu'il y a des gens qui se sacrifient, qui sacrifient leur vie pour celle des autres. Et je voudrais saluer Dimitri FASSONE pour son engagement et pour la personne qu'il est.

Est-ce que quelqu'un a d'autres observations? Qui s'abstient?

M. FEIX.- J'ai juste une question. Ça ne concerne pas la délibération de l'article un avec la répartition des tableaux, des subventions?

Mme LARGUEM.- Si.

M. FEIX.- Parce que comme je n'ai entendu parler que de Familles en action. Je peux me permettre une intervention?

M. le Maire.- Oui bien sûr, allez-y.

M. FEIX.- Je salue comme... enfin je plussoie le bilan autour de Familles en Action et de leur bilan très positif. Mais on est obligés de prendre la parole à cet endroit-là puisqu'on a reçu quand même un délibéré avec un tableau de répartition des subventions et ça interroge à plusieurs égards. La première chose, d'un point de vue un peu plus macro, c'est que si on compare avec le budget 2025, sur la totalité des subventions admises aux associations, on perd 100 000 euros. Donc on salue le report, la reconduite du dispositif Vacances pour Tous, mais on s'interroge sur cette baisse de 100 000 euros par rapport à 2025. On sait qu'il est directement dû au vote du budget d'austérité de la macronie non censurée par le Parti socialiste, pardon, mais 100 000 euros, c'est 0,07 % du budget de fonctionnement de la ville.

M. le Maire.- Allez vous faire élire à l'Assemblée nationale.

M. FEIX.- Ce n'est pas l'Assemblée, c'est juste politique, on est la maison du peuple.

M. le Maire.- Allez rejoindre Monsieur BOMPARD.

M. FEIX.- Non, il n'y a pas de BOMPARD ou je ne sais pas quoi, en fait... Je croyais que c'était un espace de débat et un espace de discussion, mais je vois que non. Doubler le budget 2025, par exemple, ça aurait représenté 0,05 %. C'est juste que comme ce sont des sujets politiques, inévitablement (la vie associative, c'est des sujets politiques), donc on doit le mettre en perspective avec des arguments, des faits. Ici 0,05 % du budget du fonctionnement, c'est doubler ces subventions et donc c'est garantir à l'ensemble de ces associations la possibilité de faire grandir leur activité. Il y a des ressources.

Deuxième point, mais du coup, je vais faire très vite parce que je vois que c'est tendu. Deuxième point, on constate dans le tableau que les deux associations les mieux dotées sont la Ligue de l'enseignement et Synergie Family, qui est quand même une start-up association. Enfin, ça, tout le monde le sait.

M. le Maire.- Ce sont les centres sociaux.

M. FEIX.- Ça représente 35 % du de l'enveloppe globale des 18 structures. J'ai bien entendu, mais après...

M. le Maire.- Alors pourquoi vous dites une start-up machin?

M. FEIX.- Parce que c'est son intitulé.

M. le Maire.- Ils gèrent des centres sociaux.

M. FEIX.- Vous faites une recherche, Synergie Family. Merci Monsieur le Maire, j'ai entendu.

M. le Maire.- Ce n'est pas une start-up macroniste, ils gèrent des centres sociaux.

M. FEIX.- Je n'ai pas dit... J'ai sous-entendu que c'était une start-up macroniste parce que c'est dans son statut.

M. le Maire.- Mais ils gèrent des centres sociaux, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse? On les fait partir *manu militari*?

M. FEIX.- Non, j'interroge juste une chose...

M. le Maire.- Vous savez, il y a la loi après...

M. FEIX.- Après j'interroge, non, mais j'interroge puisqu'en fait à la fin de mon déroulé, il y a des questions. J'interroge sur la répartition. Ce qu'on ne voit pas dans ce tableau, c'est la répartition du budget et la ventilation de ces subventions sur l'ensemble de cette répartition-là.

M. le Maire.- On mettra un temps de parole la prochaine fois.

M. FEIX.- Écoutez, c'est notre premier conseil, ayez l'indulgence d'écouter et de nous laisser une petite

chance dans l'expression d'une parole qui n'est pas si évidente. Donc juste on alerte, on alerte sur l'équilibrage du financement en faveur des structures locales comme Familles en Action notamment. Donc on préférerait privilégier vraiment les structures locales ancrées dans les quartiers, au plus près des habitants et des familles des enfants. On en profite juste pour alerter sur la logique de l'appel à projets qui met les associations en concurrence permanente et qui fragilise quand même leur activité.

Et pour finir, puisque je vais faire très vite, sur le principe d'équité et de transparence. Je l'ai déjà dit, mais cette question de la visibilité de la ventilation des subventions : qui seront les bénéficiaires finaux, dans quels quartiers, pour quels projets, selon quelle répartition territoriale? On est quand même sur un territoire qui souffre d'une ségrégation territoriale. Je sais votre sincérité à vouloir lutter contre tout cela, mais il y a quelques faits, quelques données qui me permettent de douter de l'efficacité de la méthode. Et on aimerait apporter, nous, notre voix d'opposition pour augmenter les possibilités de faire avancer ces sujets-là.

Au regard de ces interrogations, pour conclure, à la fois sur le choix politique qui gouverne la coupe budgétaire, sur l'équité et sur le manque de transparence, on ne peut pas en l'état soutenir ce rapport. C'est pourquoi nous nous abstiendrons malheureusement.

M. le Maire. - Je vais laisser répondre Soraya. Juste pour répondre sur Synergie, comprenez bien que les enfants ce n'est pas leur choix, s'ils sont dans un centre social qui est géré par Synergie, on ne va pas les punir parce qu'ils sont gérés par Synergie. Je vais leur dire «vous, vous ne partez pas en vacances parce que vous êtes gérés par Synergie». Vous comprenez que ça ne tient pas quand on a des gamins qui partent en vacances, vous comprenez que... ça, c'est la théorie, il y a le dogme et après, il y a la réalité concrète. Synergie, à partir du moment où ils ont gagné le droit de gérer ces centres sociaux...

M. FEIX. - Oui, c'est à l'échelle nationale.

M. le Maire. - Qu'est-ce que vous voulez que je fasse? Je leur dis non aux gamins, parce que vous comprenez que... C'est un rapport de force avec qui? Avec les gamins? Je leur dis quoi aux parents? Vous ne partez pas, vous aurez moins de places parce que c'est Synergie? Bon, allez. Soraya?

Mme LARGUEM. - Merci, Monsieur le Maire. En fait, moi, je voulais juste répondre. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'effectivement, ils votent contre, alors qu'ils disent que Familles en Action font du bon boulot. Familles en

Action sont sur le territoire depuis 2014. La mairie a été un des premiers partenaires puisque, je le sais, j'en faisais partie et aujourd'hui, je ne comprends pas qu'on puisse comparer des centres sociaux avec une association loi 1901 qui existe et qui fait du travail sur le territoire et dire que pour des raisons... Assemblée nationale, ce que vous voulez, là on n'est pas à l'Assemblée nationale, on est dans le 2^e et 3^e arrondissements, et là on est dans la vraie vie, c'est-à-dire avec des acteurs de terrain qui sont là au quotidien.

M. le Maire. - Et ancrés dans le territoire.

Mme LARGUEM. - Voilà, qui sont là et ancrés dans le territoire. Et ce que je voudrais ajouter sur Familles en Action, si vous me permettez, c'est qu'ils font travailler les jeunes. C'est-à-dire qu'ils ont 17 employés et ce sont des jeunes qui ont été formés par Familles en Action, qui ont passé leur BAFA, qui ont passé leur BPJEPS et qui aujourd'hui encadrent les jeunes de nos cités et de nos quartiers. Donc de dire qu'on s'oppose à ce rapport, il faudra juste m'expliquer, mais enfin il faudra l'expliquer surtout aux jeunes.

Mme HARTPENCE. - On ne vote pas contre, on s'abstient.

Mme LARGUEM. - C'est pareil pour moi, excusez-moi, il faudra quand même l'expliquer aux jeunes de ces quartiers. Merci, Monsieur le Maire.

M. le Maire. - Allez, moi non plus je ne veux pas de... On va voter quand même, si vous en êtes d'accord. Alors, est-ce que quelqu'un a d'autres interventions? Qui s'abstient? 3. Qui vote contre? À l'unanimité, moins 3 abstentions.

Le rapport n° 26 /003/2S est adopté à l'unanimité.

M. le Maire. - Imaginez que même mon opposition d'extrême droite a voté le rapport. Non, mais je le dis comme ça, des fois je vois des trucs...

Excusez-moi, mon Directeur Général des Services, avant de quitter la séance me dit que comme on est un peu pointilleux sur le règlement, je n'ai pas bien fait voter le compte-rendu, c'est ça, le compte-rendu du début. Alors donc je vais le resoumettre, on va tous bien voter, comme ça on n'aura pas de... Voilà, j'ai compris que vous étiez un peu procéduriers, donc on va tout bien faire. Alors je sou mets à votre approbation, le compte-rendu du conseil d'arrondissements du 5 avril 2026. Des observations? Des abstentions? Des votes contre? Donc trois abstentions.

Le compte-rendu du Conseil d'arrondissements du 5 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

Mme HARTPENCE. - Je peux prendre la parole ?

M. le Maire. - Non, là c'est fini, il y a plus de rapport. Après on va discuter tous les deux tranquillement. Merci à tous, une bonne soirée.

La séance est levée à 18h40.